

PROCÈS-VERBAL de la septième (21-07) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 5 octobre 2021, à 9 h au local D-335 du Cégep.

21-07.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Maggy Bélanger, Lyanna Bernier, Imane Benhayoune, Marlène Cormier, Mélanie Giguère, Julie McDermott, Jocelynn Meadows (présidente), Annie-Claude Prud'homme (9h28), Josée Ruest et messieurs Sébastien Auclair, Jean-Nicholas Audet, Luc Jobin, Charles Poirier, Blaise Vaney et Martin Pelletier

ABSENCES MOTIVÉES : messieurs Dave Dumas et Rémy Villeneuve.

A ÉGALEMENT ASSISTÉ : madame Nicole Coats (secrétaire d'assemblée)

21-07.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Présidence d'assemblée et animation
- .04 – Procès-verbal de la 5^e et de la 6^e (21-05 et 21-06)
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .05 – Effectif étudiant officiel et statistique sur les retraits – automne 2021 : information
- .06 – Performa : information
- .07 – Cégep – bilan 2020-2021 et plan de travail 2021-2022 du comité des études : information
- .08 – IMQ : bilan 2020-2021 du comité des études : information
- .09 – CMÉC : bilan 2020-2021 du comité des études : information
- .10 – Abrogation du règlement sur les droits d'inscription (C-07b du cahier de gestion) : dépôt et avis
- .11 – Critères d'éligibilité et de sélection pour le choix d'une directrice ou d'un directeur des études : suivi des commentaires
- .12 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur Jean-Nicholas Audet, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que déposé, mais avec les ajouts suivants : bibliothèque (21-07.12) et changements technologiques (21-07.13).

Il faut mentionner que les points 21-07.12, 21-07.13 et 21-07.14 seront traités avant que Madame Meadows quitte la rencontre.

Les membres souhaitent la bienvenue à madame Maggy Bélanger.

21-07.03 – **PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE ET ANIMATION**

Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows agira comme présidente d'assemblée et assurera l'animation.

- 21-07.04 - **PROCÈS-VERBAL DE LA 5^E ET DE LA 6^E RÉUNION (21-05 ET 21-06)**
 a) Adoption
- Il est PROPOSÉ par madame Josée Ruest, APPUYÉ par madame Marlène Cormier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 5^e réunion (21-05) tel que déposé.
- Il est PROPOSÉ par madame Josée Ruest, APPUYÉ par madame Imane Benhayoune, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 6^e réunion (21-06) tel que déposé.
- b) Suites
 Aucune suite à donner pour les deux procès-verbaux, 21-05 et 21-06.
- 21-07.05 - **EFFECTIF ÉTUDIANT OFFICIEL ET STATISTIQUES SUR LES RETRAITS – AUTOMNE 2021 : INFORMATION**
- Monsieur Sébastien Auclair présente l'effectif étudiant officiel ainsi que les statistiques concernant les retraits de cours de l'automne 2021.
- 21-07.06 - **PERFORMA : INFORMATION**
- Madame Annie-Claude Prud'homme présente le document concernant Performa qui inclut les résultats d'un sondage passé au printemps concernant le portrait du développement professionnel du personnel enseignant.
- 21-07.07 - **CÉGEP : BILAN 2020-2021 ET PLAN DE TRAVAIL 2021-2022 DU COMITÉ DES ÉTUDES : INFORMATION**
- Étant donné que les bilans du comité des études des trois composantes ont été partagés et sont déposés pour information à tous les membres, Madame Meadows suggère que les trois points soient traités ensemble et on répondra aux questions, s'il y a lieu. De plus, pour le Cégep le plan de travail 2021-2022 du comité des études a également été déposé pour information aux membres de la CÉ.
- 21-07.08 - **IMQ : BILAN 2020-2021 DU COMITÉ DES ÉTUDES : INFORMATION**
- 21-07.09 - **CMÉC : BILAN 2020-2021 DU COMITÉ DES ÉTUDES : INFORMATION**
- Ces deux points ont été traités au point 21-07.07.
- 21-07.10 - **ABROGATION DU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'INSCRIPTION (C-07B DU CAHIER DE GESTION) : DÉPÔT ET AVIS**
- Madame Meadows présente l'abrogation suggérée et quelques éclaircissements sont nécessaires afin que les membres de la CÉ donnent leur avis.
- Le Règlement sur les droits d'inscription (C-07b du Cahier de gestion) a été originalement adopté en 1999 par le conseil d'administration. À cause de la nature des informations contenues dans ce règlement, il a dû être modifié à de nombreuses reprises depuis cette date.
- Or, les informations présentées dans ce règlement sont pour la plupart désuètes ou encore erronées et elles portent confusion pour les personnes qui le consultent.
- Les informations comprises dans ce règlement se retrouvent ailleurs dans d'autres documents officiels du Collège.
- La Direction des études travaille à concentrer les éléments des règlements (C-07a,b,c,d,e) pour en faire un seul règlement, plus simple et plus général. De cette façon, il ne sera plus nécessaire de modifier le règlement à maintes reprises.

Recommander au conseil d'administration d'abroger le Règlement sur les droits d'inscription (C-07b - Cahier de gestion).

- Que les informations ne sont plus conformes aux pratiques en cours et portent à confusion;
- Que la nature des informations oblige la Direction des études à modifier ce règlement à maintes reprises;
- Que les informations comprises dans ce règlement se trouvent dans d'autres documents officiels;
- Que la Direction des études travaille à la rédaction d'un règlement plus simple et plus général.

Donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il abroge le Règlement sur les droits d'inscription (C-07b - Cahier de gestion).

Il est PROPOSÉ par monsieur Charles Poirier, APPUYÉ par madame Mélanie Giguère, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il abroge le Règlement sur les droits d'inscription (C-07b – cahier de gestion).

21-07.11 - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION POUR LE CHOIX D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES ÉTUDES : AVIS

Ce point a été traité à la fin de la réunion, Madame Meadows quitte la réunion et Madame Giguère agira à titre de présidente d'assemblée.

Monsieur François Dornier, secrétaire-général par intérim se joint aux membres de la CÉ afin de recevoir les commentaires concernant les critères d'éligibilité et de sélection pour le choix d'une directrice ou d'un directeur des études. Les membres de la CÉ lui remettent le document révisé afin qu'il soit transmis au comité de sélection.

Les membres s'entendent pour donner leur avis.

Dans le cadre du processus lié à la sélection et à la nomination de la directrice ou du directeur des Études, le conseil d'administration a créé un comité et adopté un calendrier d'opération en septembre 2021.

Ce calendrier prévoit l'acceptation des critères d'éligibilité et de sélection par le conseil à la réunion du 19 octobre 2021.

À cette fin, le comité de sélection procédera à l'élaboration desdits critères qui lui ont été soumis à la suite d'une vaste consultation.

Le document intitulé « critères d'éligibilité et de sélection pour le choix d'une directrice ou d'un directeur des études » a été déposé et présenté par le secrétaire-général par intérim lors de la réunion du 7 septembre 2021.

Donner un avis au conseil d'administration quant aux conditions d'éligibilité et les critères de sélection à la Direction des études.

➤ Les informations fournies et les consultations effectuées.

Donner un avis au conseil d'administration pour l'adoption des « critères d'éligibilité et de sélection pour le choix d'une directrice ou d'un directeur des études à la suite des commentaires émis par les membres de la CÉ.

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur Jean-Nicholas Audet, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis au conseil d'administration pour l'adoption des « critères d'éligibilité et de sélection pour le choix d'une directrice ou d'un directeur des études à la suite des commentaires émis par les membres de la CÉ.

21-07.12 - BIBLIOTHÈQUE

À la suite du dernier comité des études, une question avait été posée quant aux heures d'ouverture de la bibliothèque notamment pour l'accès aux imprimantes et aux espaces de travail. Madame Meadows mentionne que la bibliothèque est maintenant ouverte à partir de 7 h 45. De plus, d'autres imprimantes sont accessibles au Cégep. Madame Meadows a rencontré le responsable de la bibliothèque et les heures d'ouverture après la

mise à jour seront prolongées jusqu'à 21 h tous les jours, sauf le vendredi où la bibliothèque fermera ses portes à 17 h. Quelques interventions sont faites quant à la fréquentation et aux habitudes d'utilisation de la bibliothèque à développer chez les étudiantes et les étudiants. L'AGECR pourrait faire une demande officielle au Service des technologies de l'information à ce sujet.

21-07.13 - **CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES**

Les membres se questionnent sur les changements technologiques qui ont déjà commencé et ceux à venir. Par conséquent, on aimerait avoir plus d'information avant que des changements majeurs surviennent, de prévoir la transition et que des vérifications pédagogiques soient assurées.

Madame Meadows informe les membres de la CE qu'un comité des usagers sera bientôt formé et qu'une réflexion sera faite quant aux communications et aux formations nécessaires à venir. De plus, le STI produira une infolettre régulièrement.

Une question est posée quant à la tenue de l'épreuve uniforme de français en version électronique, Madame Meadows indique que la Direction des études n'a pas encore eu de confirmation à cet effet; on croit que d'ici la mi-octobre on devrait être fixé.

21-07.14 - **PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- Processus de développement des programmes d'études en formation technique
- Plan de développement des programmes d'études techniques – 2021-2024

La séance est levée à 11 h 30

Présidente

Secrétaire d'assemblée